



SAINT-GERMIER

## « Un énorme préjudice »

Olivier Arlot est exaspéré par les désagréments des éoliennes.



Avec le soleil couchant, les pales des éoliennes créent des ombres clignotantes, au fil de la soirée. Cela génère un effet stroboscopique à l'intérieur de la maison d'Olivier Arlot.

Olivier Arlot habite dans la ferme de la Nigauderie depuis le mois de mars 2012. Peu après son installation, le parc éolien, impulsé quelques années plus tôt par la commune, a commencé à sortir de terre. Olivier Arlot a estimé alors s'être fait flouer en achetant un bien que la proximité des machines a largement dévalué. L'éolienne la plus près de sa résidence n'est distante que de 700 mètres.

« Quand j'ai acheté la maison », affirme Olivier Arlot, « personne ne m'a parlé de quoi que ce soit, que ce soit le propriétaire, l'agence ou la mairie. Ma maison a perdu 85 000 € ». Une dévaluation financière attestée par le cabinet notarial mélusin Meunier

qui estime à 185 000 € la valeur du bien qui serait de 270 000 € sans la proximité du parc.

« On ne lâchera pas l'affaire »

Olivier Arlot s'estime gravement importuné par le bruit récurrent des machines et aussi par l'ombre portée des pales de la machine la plus proche au soleil couchant : elles créent un effet stroboscopique à l'intérieur de la maison. Il n'a pas envie d'en rester là et se fait assister de la FED (Fédération environnement durable) pour essayer de récupérer sa moins-value.

En raison des désagréments physiques (bruits, flashes de lumière), cet

habitant de la Nigauderie a l'intention de se retourner contre l'exploitant du parc éolien, mais aussi contre les propriétaires des terrains loués à l'exploitant.

Il estime, comme le dit la loi, qu'un propriétaire est responsable de ses locataires et qu'à ce titre il devient coresponsable des désagréments causés. Fin août sa plainte sera déposée avec le suivi d'un cabinet d'avocats spécialisés.

Olivier Arlot estime à plusieurs années le temps d'instruction de son dossier et l'annonce d'un jugement définitif. « On ne lâchera pas l'affaire, car il y a un énorme préjudice ».

Merci de faire le maximum pour stopper les projets éoliens qui n'apporteront que des problèmes

Cordialement  
Jean-Louis Butré  
Président  
Fédération Environnement Durable  
<http://environnementdurable.net>